



**Michelle Alexander**  
**Vice-présidente et secrétaire générale**

Michelle Alexander est vice-présidente et secrétaire générale de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM). Ses domaines d'expertise comprennent le droit des valeurs mobilières, les enjeux réglementaires, l'analyse et l'impact des questions transfrontalières, la surveillance et l'analyse des changements dans le secteur, et la défense des positions du secteur des valeurs mobilières auprès des commissions des valeurs mobilières, des organismes d'autoréglementation et du gouvernement.

Très à l'aise avec le public et les médias, Michelle défend énergiquement les intérêts du secteur sur les lois et règlements existants ou nouvellement adoptés, particulièrement en ce qui touche les ventes au détail et la conformité.

Avant que l'ACCVM se sépare de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) en 2006, Michelle était directrice du Service de la politique réglementaire à l'ACCOVAM. Elle a été avocate associée chez Blake Cassels & Graydon SENCRL où elle s'était spécialisée dans la réglementation sur le financement d'entreprises et les valeurs mobilières.

Michelle a été admise au Barreau de l'Ontario en 1997 après avoir obtenu un baccalauréat en droit de la Faculté de droit d'Osgoode Hall. Elle a aussi réussi les cours intitulés Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada et Cours à l'intention des associés, administrateurs et dirigeants.